

**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
ASSEMBLÉE SPÉCIALE
MARDI, LE 4 MAI 2021**

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil de quartier de Vanier, tenue le mardi, le 4 mai 2021 à 19 h, en vidéo-conférence sur Zoom.

PRÉSENCES :

| | |
|----------------------|----------------|
| Mme Nicole Laveau | Présidente |
| M. Raynald Pelletier | Vice-président |
| M. Mahamadou Sissoko | Trésorier |
| M. André Proulx | Administrateur |
| M. André Gagnon | Administrateur |
| Mme Gemma Drouin | Secrétaire |

ABSENCES :

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

| | |
|----------------------|--|
| Mme Alicia Despins | Conseillère en consultations publiques Arrondissement des Rivières |
| Mme Renée Poulin | Secrétaire de soutien |
| Mme Alexandra Mauger | Conseillère en consultation publique pour le service de l'interaction citoyenne – Ville de Québec |
| M. Christian Lepage | Conseiller en urbanisme – Ville de Québec |
| Stéphane Bonneau | Requérant – Fun Putt Vanier |

IL Y A QUORUM

**ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE SPECIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
MARDI, LE 4 MAI 2021, 19 H**

SEANCE PAR VISIOCONFÉRENCE

- | | | |
|----|--|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. | Demande d'opinion | 19 h 05 |
| | <ul style="list-style-type: none">• <u>Projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 23325Cb - R.C.A.2V.Q. 298 (District électoral de Vanier-Duberge – Quartier de Vanier)</i></u> | |
| | Référence : ajout d'une crèmerie au Fun Putt Vanier | |
| 4. | Correspondance et trésorerie a) Frais de secrétariat du 20 avril et du 4 mai 2021 | 20 h 00 |
| 5. | Levée de l'assemblée | 20 h 05 |

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nicole Laveau ouvre l'assemblée à 19 h 00. Elle souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et les remercie de leur participation.

2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Laveau fait la lecture de l'ordre du jour et mentionne que deux sujets sont ajoutés :

B) Questions de nature générale

C) Procès-verbal de l'assemblée spéciale.

Résolution no 21-CAS-04

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ PROULX DÛMENT APPUYÉE PAR M. RAYNALD GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

3. DEMANDE D'OPINION

M. Christian Lepage fait une présentation concernant la demande d'opinion au Conseil de quartier de Vanier pour le projet de modification R.C.A. 2V.Q.298 au 1170, boul. Wilfrid-Hamel, zone 23325CB. Il remercie le Conseil de quartier d'être disponible pour cette demande d'opinion afin que le requérant puisse en bénéficier plus rapidement.

Monsieur Stéphane Bonneau, propriétaire du Fun Putt Vanier, est invité à expliquer au Conseil d'administration l'objet de sa demande.

M. Lepage trouve important d'expliquer que lorsqu'on ajoute un usage dans une zone susceptible d'approbation référendaire dans l'ordre du processus, et une fois le projet de règlement et l'avis de motion sont donnés, ainsi qu'un avis public pour fins de participation référendaire, ce sont les personnes dans la zone concernée, donc dans celle où il y a le mini-putt et les zones contiguës (celles en gris sur la carte), qui peuvent faire une demande en vue d'une approbation référendaire à la période de 8 jours suite à l'avis de publication.

Vous trouverez en annexes les rapports de consultation publique, soit celle de la consultation écrite LAU et la demande d'opinion auprès du Conseil de quartier de Vanier. (documents à suivre)

Suite à une session de questions et réponses de la part des membres du Conseil d'administration, tous les membres du Conseil d'administration ont voté en faveur de l'option C et ce vote s'inscrit dans la résolution suivante :

Résolution no 21-CAS-05

SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU DÛMENT APPUYÉ PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'option C, soit d'accepter la demande, mais d'exiger du requérant de prendre les dispositions nécessaires pour atténuer le bruit et l'éclairage pour les voisins immédiats.

ADOPTÉ

4. CORRESPONDANCE ET TRÉSORIE

a) Frais de secrétariat du 20 avril et du 4 mai 2021

Résolution no 21-CAS-06

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ GARON ET SECONDÉE PAR M. RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'approuver les frais de secrétariat au montant de 85.00 \$ chacune, pour l'assemblée générale annuelle tenue le 20 avril 2021 et l'assemblée spéciale tenue le 4 mai 2021.

ADOPTÉ

b) Questions de nature générale

Construction au coin de la rue Monseigneur Plessis et la rue Isabelle-Aubert.

Mme Gemma Drouin s'interroge sur le Projet O'Drey en comparant la présentation faite au Conseil de quartier en septembre 2019 et la réalisation en cours. Il y a quelques différences notables et nous souhaitons obtenir des réponses à nos questions.

M. Raynald Pelletier désire apporter une spécification. Il ne s'agit pas entièrement de logements sociaux; 40% des logements sont subventionnés à mobilité réduite. Il y a des familles qui peuvent aussi louer des appartements.

La Ville de Québec considère que c'est un besoin criant et il s'agit d'un projet essentiel dans le contexte de la crise du logement. Le Conseil d'administration n'a pas toute l'information en main. L'édifice comporte sept étages. La hauteur est la même que le bloc voisin.

Ce serait approprié d'organiser une séance d'information avec le groupe O'Drey pour avoir une mise à jour sur le projet présenté il y a deux ans. Mme Laveau demande à Mme Mauger de prendre les dispositions pour organiser cette séance.

c) Procès-verbal de l'assemblée spéciale du 20 avril 2021.

Des précisions additionnelles ont été apportées au procès-verbal de la réunion spéciale notamment pour la résolution portant sur les postes occupés par les membres du Conseil d'administration.

5 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 20 h 00

Mme Nicole Laveau
Présidente

Gemma Drouin
Secrétaire